

FICHE ÉLÈVE SUR LE MODULE 1 LE CADRE JURIDIQUE

Module 1 : À la découverte de l'environnement économique et de son cadre juridique

Objectif : répondre à la question « Dans quel cadre juridique les acteurs inscrivent-ils leur activité ? »

Contexte : en vue de mieux comprendre les actions des entreprises au regard de la loi, vous étudiez le cas d'une entreprise qui prend des décisions en matière de protection de l'environnement.

Vous répondez à la question suivante :

Les décisions de Mac Donald's en matière de protection de l'environnement s'inscrivent-elles dans notre cadre juridique ?

1. Dans un premier temps, vous vous familiarisez avec le cadre juridique.
2. Dans un second temps, vous étudiez le cas Mac Donald's.
3. En conclusion, vous répondez à la question sous forme de mémo audio.

Mission 1 - Se familiariser avec le cadre juridique

Par équipe de 4 :

Activité 1 : regrouper les cartes du document 1 en **quatre familles** cohérentes après discussion au sein du groupe.

- **Document 1** à découper et exploiter (jeu de cartes).

Activité 2 : expliquer, par 2, le regroupement choisi à 2 élèves d'une autre équipe. Remarque : le choix, s'il est différent de celui d'un autre groupe, peut être discuté.

- **Annexe 1** à compléter.
- **Documents 1** (contenu des cartes) **et 2** à consulter.

Activité 3 : décrypter la hiérarchisation à partir des cartes (document 1).

- **Annexe 2a** à rédiger.

Activité 4 : positionner les cartes N°1, 2 et 11 sur la pyramide puis N° 6, 8 et 9.

- **Annexe 2a** à utiliser.

Activité 5 : présenter le travail au groupe classe qui commente.

- **Annexe 2b** à renseigner

Mission 2 - Rapprocher les décisions de l'entreprise au regard de la loi

Par équipe de 4 :

Activité 6 : présenter la décision de Mac Donald's et l'étudier dans le cadre juridique.

- **Annexe 3** à renseigner
- **Documents 1, 3** (article de presse sur Mac Donald's), **4** (fiche organisation des juridictions) et **5** (infographie juridictions compétentes) à exploiter.

Mission 3 - Réaliser le mémo à partir des activités menées et des documents supports

Par équipe de 4 :

Activité 7 : préparer et enregistrer le mémo audio

- **Documents 3, 4, 5 et 6** (fiche guide mémo audio), et **annexes 2 et 3** à exploiter.
- **Annexe 4** à renseigner.

Mission 4 - Évaluer les mémos des autres équipes

Par équipe de 4 :

Activité 8 : donner un avis sur les prestations des équipes

- Annexe 5 à renseigner : guide pour l'évaluation des mémos

Mission 1 - Se familiariser avec le cadre juridique

Suite de l'activité 2 (après discussion en intergroupe)

Annexe 1 : Formalisation du cadre juridique

Renseigner le tableau à partir des activités menées en amont et du document 1 (jeu de cartes).

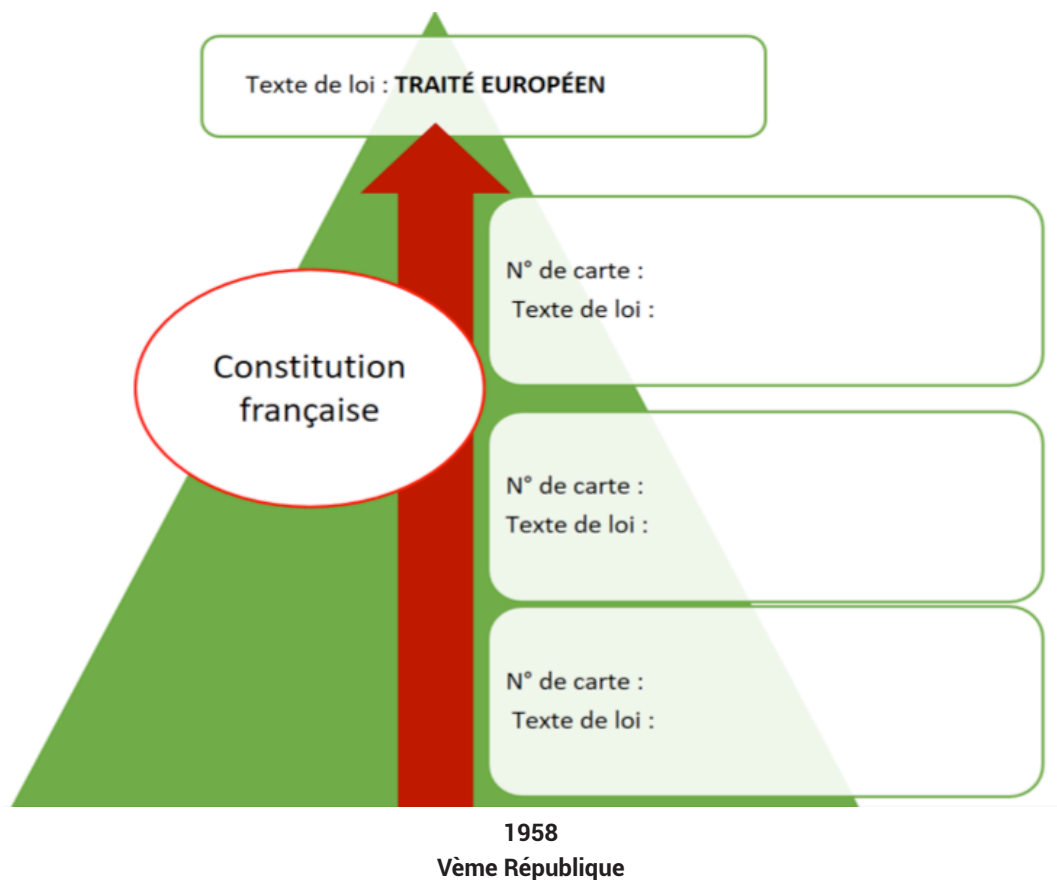
Contenu du texte	Texte de loi	Institution	Source du droit concernée
Limitation de certains produits en plastique à usage unique (ex coton tige, couverts..)			
	Loi EGA		
		Mairie (collectivité)	

Retrouvez éduscol sur



Activité 3 : décrypter la hiérarchisation à partir des cartes (document 1)**Annexe 2 : La hiérarchie des normes****Annexe 2a : répondre aux questions**

1. Pourquoi la loi Ega a-t-elle pu être validée ? (Carte N°1) ?
2. Pourquoi la secrétaire d'État Brune Poirson (carte N°2) écrit-elle « rdv cette année pour le traduire en droit français » ?
3. Quel est le rôle de la constitution française ?

**Activité 4 : positionner les cartes N°1, 2 et 11 sur la pyramide puis N° 6, 8 et 9****Activité 5 : présenter le travail au groupe classe qui commente puis renseigner le tableau****Annexe 2b : valider la hiérarchie sur la pyramide**

Mission 2 - Rapprocher les décisions de l'entreprise au regard de la loi

Activité 6 : présenter la décision de Mac Donald's et l'étudier dans le cadre juridique

Annexe 3 : Rapprocher les décisions de l'entreprise au regard de la loi.

À l'aide des documents 2 (Article de presse sur Mac Donald's), 3, 4 et 5 (Fiche organisation des juridictions), renseigner les informations ci-dessous :

Source et date du document : _____

1. Décision de l'entreprise :

2. Conformité au regard de la loi :

Traité européen et directive : Oui/Non (entourer la bonne réponse)

Explication :

Loi Ega : Oui/Non (entourer la bonne réponse)

Explication :

3. Juridiction compétente si la règle de droit n'est pas respectée par l'entreprise :

Au niveau national en janvier 2020 :

Au niveau européen en 2021 :

Phrase récapitulative :

En quoi les décisions de l'entreprise sont-elles (ou non) conformes au cadre juridique ?

Retrouvez éducol sur



Activité 8 : Donner un avis sur les prestations des équipes

Annexe 5 : Guide pour l'évaluation des mémos (à renseigner par équipe) ; N° de l'équipe.

Contenu et forme du mémo	Nombre d'étoiles attribué	Commentaires et pistes d'amélioration
	★★★★	
Introduction de la question	★★★★	
Introduction du plan	★★★★	
Présentation de la décision de l'entreprise	★★★★	
Présentation de la législation concernée au niveau européen et français	★★★★	
Positionnement de la décision de Mac Donald's au regard de la législation	★★★★	
Présentation du cadre juridique (européen et français)	★★★★	
Présentation de la hiérarchie des normes	★★★★	
Présentation des juridictions compétentes (françaises et européennes en cas de litige)	★★★★	
Conclusion : avis personnel sur le rôle du cadre juridique	★★★★	
Conclusion : ouverture sur l'actualité	★★★★	
Forme du mémo		
Audible	★★★★	
Clarté de la voix	★★★★	
Convaincant	★★★★	
Autre :	★★★★	
Avis global	★★★★	

Retrouvez éducol sur



Document 2 : l'ordre juridique français et la Constitution**À propos de l'ordre juridique français**

Les sources de l'ordre juridique français sont essentiellement des règles écrites. Il s'agit tant de règles

- **internationales** (accords internationaux, droit de l'Union européenne) que
- **nationales** (normes constitutionnelles, législatives, réglementaires ou règles jurisprudentielles*),
- **locales** (arrêtés municipaux)
- voire **d'origine contractuelle** (conventions conclues par les citoyens entre eux, accords professionnels tels les conventions collectives).

[Le droit de l'Union européenne :](#)

La notion de droit de l'Union européenne renvoie aux règles fixées par les institutions de l'Union européenne, dans le cadre du **Traité sur l'Union européenne** (TUE) et du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE).

Le droit de l'Union européenne comprend notamment des directives qui, selon les termes du Traité « **lient tout État membre destinataire quant au résultat à atteindre tout en laissant aux instances nationales la compétence quant à la forme et aux moyens** ».

<https://www.legifrance.gouv.fr/Aide/A-propos-de-l-ordre-juridique-francais>

* Jurisprudence : ensemble des décisions rendues par les différents tribunaux relativement à un problème juridique donné et qui permet d'en déduire les principes de droit.

La Constitution

Dernière mise à jour : 6 mars 2017

Présentation générale :

La Constitution du 4 octobre 1958 est le texte fondateur de la V^e République. Adoptée par référendum le 28 septembre 1958, elle organise les pouvoirs publics, définit leur rôle et leurs relations. (...).

Norme suprême du système juridique français, elle a été modifiée (...) depuis sa publication (...). Son Préambule* renvoie directement et explicitement à trois autres textes fondamentaux : la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789, le Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 (la Constitution de la IV^e République) et la Charte de l'environnement de 2004.

**Préambule : avant-propos, introduction*

<https://www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Constitution>



Retrouvez éducol sur



**Document 3** : Les pailles en plastique chez McDonald's, c'est bientôt fini

Par L'EXPRESS.fr, publié le 15/04/2019

« D'ici la fin de l'année, 60 % du plastique de nos emballages aura disparu », affirme le PDG de McDonald's France. [afp.com/Philippe HUGUEN](http://afp.com/Philippe_HUGUEN)

Le PDG français de l'enseigne de fast-food annonce que, d'ici octobre, pailles et couvercles en plastique disparaîtront de ses 1500 restaurants.

Le problème des déchets en plastique commence enfin à intéresser les multinationales. Ce lundi matin déjà, Disneyland Paris avait annoncé renoncer aux pailles en plastique. Le même jour, le directeur de McDonald's France fait une annonce similaire.

« D'ici la fin de l'année, 60 % du plastique de nos emballages aura disparu. La réglementation l'interdit pour 2021. Nous devancerons la loi puisque nous supprimerons, d'ici octobre, toutes nos pailles et couvercles en plastique », annonce dans un entretien au *Parisien* Nawfal Trabelsi, le PDG de McDonald's France.

Nouveaux couvercles « en fibres moulées »

Le patron ne précise pas pour l'instant si les pailles seront remplacées par un substitut en papier. C'est le choix qu'a fait Disneyland Paris, qui proposera ces pailles biodégradables « distribuées sur demande des visiteurs », et non plus systématiquement avec les boissons.

Pour les couvercles en revanche, Nawfal Trabelsi indique avoir « travaillé plusieurs prototypes. Le couvercle du futur gobelet sera en fibres moulées, avec un petit bec pour boire », précise-t-il.

Les enseignes contraintes à l'écologie

Cette annonce pourrait marquer les esprits de millions de consommateurs et de ses 70 000 salariés. Elle intervient alors que la législation devient enfin plus stricte à l'égard de la restauration rapide. Le Parlement européen a fixé à 2021 la fin dans l'Union européenne des produits en plastique à usage unique, et la loi de transition énergétique de 2015 a fixé comme objectif la valorisation de 65 % des déchets en 2025.

Le gouvernement actuel a donné un tour de vis supplémentaire, adressant un ultimatum aux fast-foods et en finissant par nommer quatre chaînes en particulier comme mauvais élèves. »



https://www.lexpress.fr/actualite/societe/les-pailles-en-plastique-chez-mcdonald-s-c-est-bientot-fini_2073082.html

Document 4 : Fiche organisation des juridictions en France
(Fusion des TGI et TI au 1^{er} janvier 2020)

Juridictions civiles	Juridictions spécialisées	Juridictions pénales
Tribunal de grande instance : Litiges de plus de 10000 euros et litiges divorce, autorité parentale, succession, filiation, immobilier, état civil	Conseil de prud'hommes Litiges entre salariés ou apprentis et employeurs portant sur le respect des contrats de travail ou d'apprentissage	Cour d'assises Crimes (infractions les plus graves) passibles de la réclusion jusqu'à la perpétuité
Tribunal d'instance : Litiges de moins de 10000 euros et litiges de crédit à la consommation		Tribunal correctionnel Délits passibles d'emprisonnement jusqu'à 10 ans et d'autres peines (amendes, peines complémentaires, travail d'intérêt général)
Tribunal de commerce Litiges entre commerçants ou sociétés commerciales		Tribunal de police Contraventions de cinquième classe passible d'amendes. Il statue à un juge unique et siège au tribunal d'instance.
Juridictions pour mineurs		
Juge des enfants : Prends des mesures de protection à l'égard des mineurs en danger. Juge les infractions commises par des mineurs	Tribunal pour enfants. Délits commis par les mineurs. Crimes commis par les mineurs de moins de 16 ans	Cour d'assises des mineurs Crimes commis par des mineurs de plus de 16 ans
Appel		
Cour d'appel : Lorsqu'une ou plusieurs personnes ne sont pas satisfaites du premier jugement, elles peuvent faire appel. La Cour d'appel réexamine alors l'affaire.		
Contrôle (Pourvoi)		
Cour de cassation : Cette juridiction ne juge pas l'affaire une troisième fois. Elle vérifie que les lois ont été correctement appliquées par les tribunaux et les cours d'appel. Il y a une Cour de cassation pour toute la République car son rôle est de faire en sorte que la loi soit appliquée de la même manière sur tout le territoire.		

Les juridictions de l'[ordre administratif](#) sont compétentes dès qu'une personne publique est en cause (une municipalité ou un service de l'État par exemple).

<http://www.justice.gouv.fr/organisation-de-la-justice-10031/lordre-judiciaire-10033/>

Document 5 : Infographie juridictions compétentes

En France	Au niveau de l'Union européenne
	
<p>http://www.justice.gouv.fr/art_pix/circulaire_21042015_ig.png</p>	<p>https://disoeurope.wordpress.com/2016/09/07/lunion-europeenne-say-what/</p>

Retrouvez éducol sur



Document 6 : Guide fiche mémo audio

Guide mémo audio pour répondre à la question suivante :

Dans quel cadre juridique les acteurs inscrivent-ils leur activité ?**Le cas des décisions de l'entreprise Mac Donald's en matière d'usage de plastiques.**

Organisation par équipe de 4 :

1. Préparer ensemble, sur l'annexe 4 et/ou au brouillon, la totalité du mémo.
2. Confier à chacun une partie à enregistrer.
3. Enregistrer

Plan à suivre :**Introduire la question et le plan**

1. Présenter la décision de l'entreprise Mac Donald's.
2. Présenter la législation liée au plastique à usage unique :
 - au niveau européen ;
 - au niveau français.
3. Situer la décision de Mac Donald's au regard de la législation.
4. Présenter le cadre juridique (européen et français)
 - Exposer la hiérarchie des normes
 - Préciser quelles sont les juridictions française et européenne compétentes pour traiter un litige lié à l'environnement

Conclure en donnant votre avis

- sur le rôle du cadre juridique ;
- Et avec une ouverture sur l'actualité si possible

Conseil : utiliser tout le travail effectué en amont